
**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV
AXA INTERNATIONAL OBLIGATIONS (C-FR0000172348/D-FR0000289027)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS**

Puteaux, le 7 octobre 2019.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de la SICAV AXA INTERNATIONAL OBLIGATIONS, OPCVM de droit français.

Conformément à la politique d'investissement déjà mise en œuvre, l'information sur l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (dits standards « ESG ») sera mentionnée dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (ci-après « DICIs ») et le prospectus.

Ainsi, il est désormais clairement indiqué que : « *La SICAV applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : <https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable> »*

Le fait de documenter l'intégration de ces critères n'entraîne pas de modification du profil rendement/risque de l'OPCVM.

Cette modification, **qui prendra effet le 11 octobre prochain**, ne constitue pas une mutation et ne requiert pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

En conséquence, les Documents d'Information Clés pour l'Investisseur (« DICIs ») et le prospectus de votre OPCVM seront mis à jour **en date d'effet du 11 octobre 2019**.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation juridique (« DICIs », prospectus, statuts) sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publiés sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.fr dès le 11 octobre prochain.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Gestionnaire Administratif par délégation**